

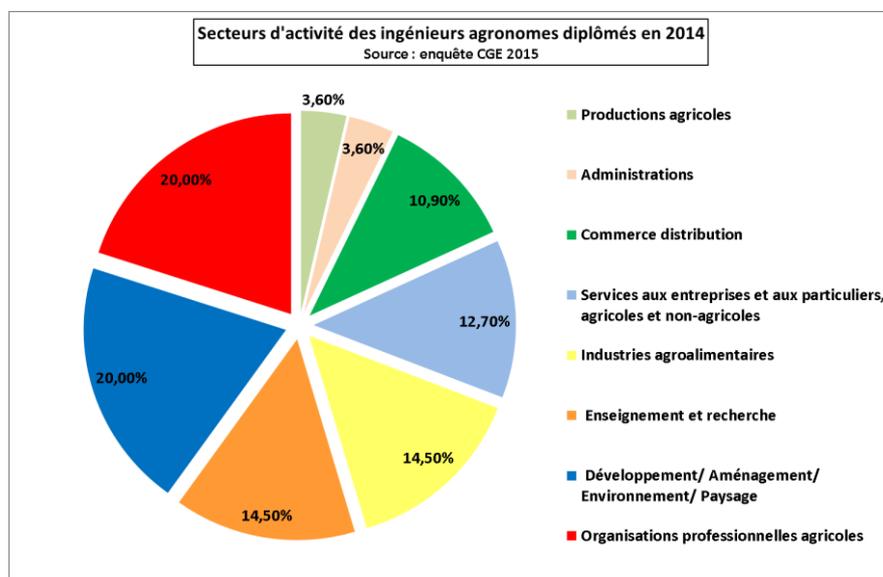
Le devenir des ingénieurs agronomes de Montpellier SupAgro diplômés en 2013 et 2014

Source : enquête CGE février 2015

■ Accès à l'emploi

L'accès à l'emploi des ingénieurs agronomes est rapide. Parmi les diplômés 2014 ayant un emploi, 88 % l'ont trouvé en moins de 2 mois (57 % avant l'obtention du diplôme). Le stage de fin d'études a permis un accès à l'emploi pour 38 % d'entre eux, le stage de césure pour 13 % d'entre eux. Pour les diplômés 2013, avec plus d'un an de recul, 76 % ont trouvé un emploi en moins de 4 mois.

■ Secteurs d'activité



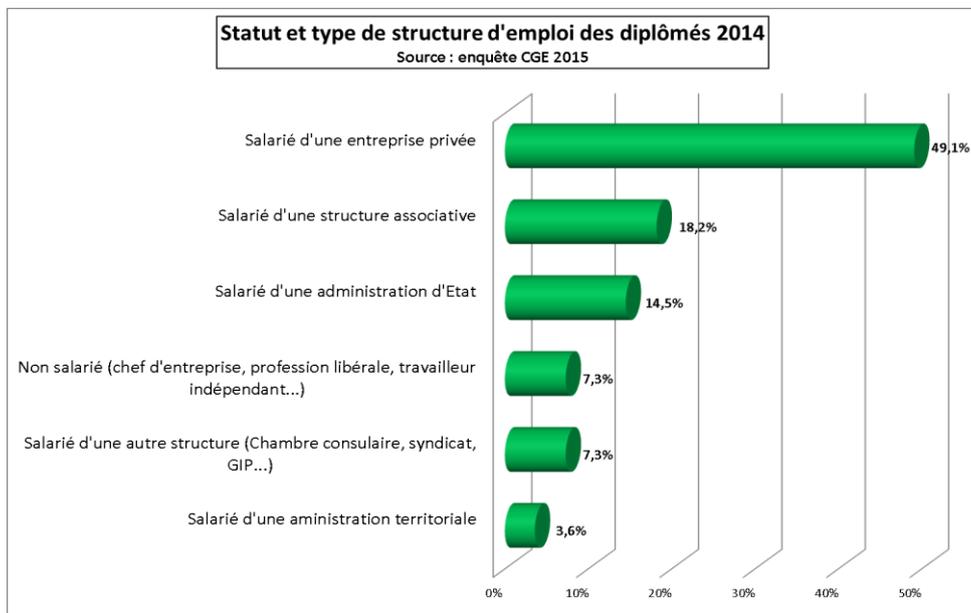
Les secteurs d'activité investis par les diplômés ingénieurs agronomes sont fonction de l'évolution du marché de l'emploi et également des effectifs dans les options de 3^{ème} année.

Cette année, on retrouve dans le peloton de tête : le secteur développement/aménagement/environnement/paysage, les organisations professionnelles agricoles, les industries agroalimentaires et l'enseignement recherche.

■ Lieu de travail et statut des diplômés

Le lieu d'emploi majoritaire est la province (71 % des diplômés 2014 en emploi) puis l'Île de France (22 %). Deux diplômés travaillent hors de l'Union Européenne (3,5 %) et deux dans les Départements d'Outre-Mer (3,5 %).

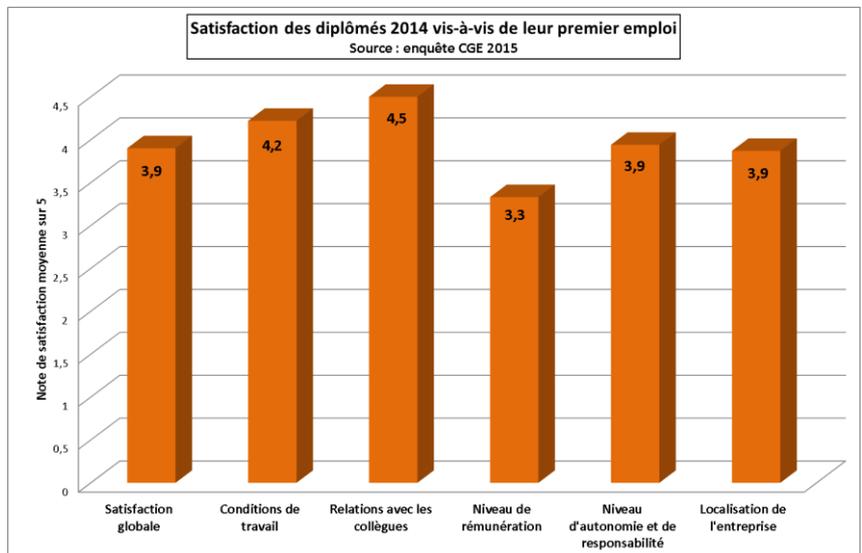
Les diplômés se placent dans tous types d'entreprises privées (des PME aux grands groupes), dans les structures associatives, consulaires (type chambre d'agriculture) et également dans les structures publiques.



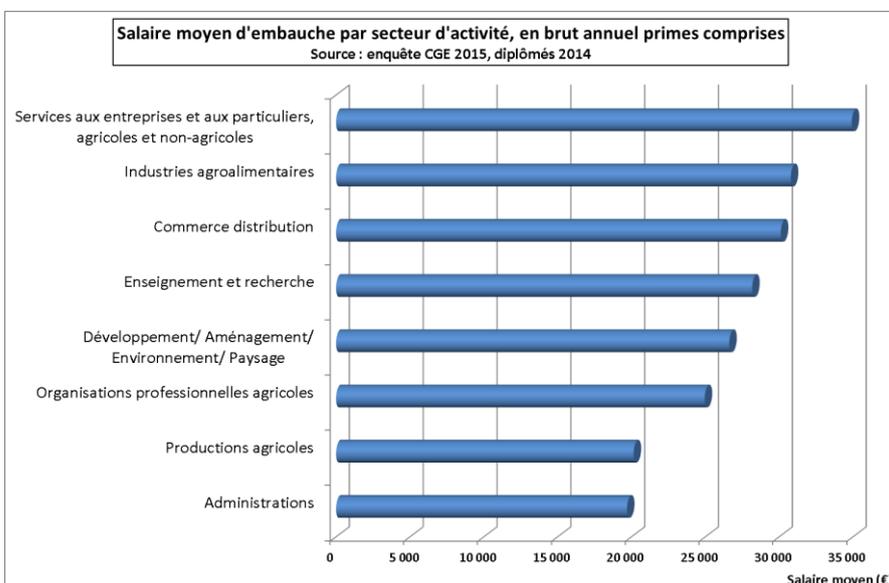
■ Caractéristiques des emplois

Les diplômés 2014 ayant un statut de salarié sont en CDI pour 35 %, ce taux passe à 54 % pour les diplômés 2013 un an après l'obtention du diplôme.

Les diplômés 2013 et 2014 sont satisfaits de leur emploi actuel et l'ont choisi parce qu'il correspond à leur projet, offre des missions intéressantes avec des responsabilités en adéquation avec leur niveau de formation.



■ Salaires par secteur d'activité



Le salaire annuel brut moyen (primes comprises) est de 30 640 euros pour les diplômés 2013 (tous pays confondus) et de 28 130 euros pour les diplômés 2014 avec des variations importantes suivant les secteurs d'activité.

Si on intègre les avantages en nature, on arrive à un salaire annuel moyen de 31 520 euros pour les diplômés 2013 et 28 650 euros pour les diplômés 2014.